

On devrait conseiller aux stratèges libéraux responsables de la situation actuelle de lire deux textes: le hansard des communes de 1956 et «*How to Win Friends and Influence People*».

Le hansard leur rappellerait certainement que c'est la désinvolture avec laquelle on avait traité une règle de clôture similaire qui a sonné le glas d'un autre gouvernement libéral, à l'époque du débat sur le pipe-line; cela le fit passer pour arrogant et dictatorial et contribua à lui faire perdre le pouvoir quelques mois après l'épisode.

L'autre texte fournirait des indications utiles sur l'imprudance de provoquer sans vergogne ceux dont la collaboration peut un jour devenir utile ou même nécessaire.

Je recommande à tous les députés libéraux la lecture de cet éditorial paru dans le numéro du 14 juillet du *Herald* d'Halifax. Il est à leur disposition dans mon bureau. J'irai même jusqu'à en faire des copies pour les leur distribuer.

L'article du Règlement qu'on nous propose, monsieur l'Orateur, constitue, en fait, une trahison de ce que le gouvernement a appelé la démocratie directe. Il ôte à tous les membres du Parlement l'occasion de discuter en profondeur les mesures législatives dont la Chambre peut être saisie. Qu'en est-il de la société juste? Démocratie directe fonctionnant avec qui et portant sur quoi? Le premier ministre (M. Trudeau) se tient-il quitte de sa promesse en venant à la Chambre pour la période des questions pour retourner ensuite dans sa retraite? Participons-nous directement à son action ou aux travaux du cabinet dont les membres sont contraints à un roulement qui les empêche d'être présents, bien qu'ils aient été élus et chargés, au premier chef, de représenter leurs circonscriptions? Il est évident que ces derniers mois, un ministre ne pouvait venir à la Chambre répondre à une question, malgré le désir qu'il en eût, puisque le tableau de présence établi par le premier ministre ne lui permettait pas d'être présent à la Chambre ce jour-là. C'est une attitude honteuse de la part d'un gouvernement qui prétend que tout le monde doit jouer un rôle dans notre démocratie.

Le débat actuel est une autre preuve de l'incompétence et de la stupidité du gouvernement. Le dictateur du gouvernement a d'abord proposé que l'article 75c soit inséré dans le rapport du comité. Le premier ministre a dicté sa volonté au président du Conseil privé (M. Macdonald). Ce dernier a donné le même ordre à la majorité libérale au comité. Une fois que la Chambre fut saisie du rapport, il était évident que le gouvernement s'était mis dans une impasse. Le projet d'article 75c était ambigu. L'article pouvait livrer le gouvernement aux mains d'une opposition unie et ce gouvernement arrogant ne pouvait naturellement le tolérer. Même lorsque le président du Conseil privé fut en mesure de dicter le

rapport, il a été trop stupide pour le dicter correctement.

Des voix: Oh, oh.

M. MacInnis: J'entends des remarques et des protestations de la part de nos vis-à-vis, monsieur l'Orateur. Je leur rappelle que l'épithète que je viens d'employer a été utilisée pour la première fois à la Chambre par le premier ministre et qu'il ne devrait y avoir rien de mal à citer le premier ministre. N'importe lequel des députés ministériels peut toujours dire que j'ai tort; je réintégrerai volontiers mon siège pour les entendre protester contre l'emploi d'un mot que leur chef, le premier ministre, a mis en usage au Parlement.

Quand le gouvernement s'est rendu compte de son erreur, il a présenté sa propre motion en vue de la rectifier. Ce faisant, le président du Conseil privé a fait du président du comité, le député de Grenville-Carleton (M. Blair), un instrument du gouvernement. Une motion de censure à l'adresse du député de Grenville-Carleton devait être proposée de ce côté-ci de la Chambre. Je puis vous assurer qu'elle aurait été débattue pendant un bon moment. Si le député avait assez de courage, il démissionnerait comme président du comité.

Des voix: Bravo!

M. MacInnis: Le député suit probablement l'exemple de cet autre grand parlementaire, le député de Vancouver Quadra (M. Deachman), qui fut président du comité de la défense et présenta à la Chambre un rapport falsifié de ce qui s'était passé au comité. Ce qu'il a dit au comité a été consigné ainsi que son rapport à la Chambre, qui était loin de traduire ce qui s'était vraiment passé au comité. Si quelqu'un veut contester mon affirmation au sujet des mensonges que contenait son rapport, il n'a qu'à consulter le hansard.

Le président du Conseil privé a permis que sa motion soit réservée, et nous sommes revenus au rapport du comité. Vendredi, le président du Conseil privé a tenté de réparer sa première erreur. Il a demandé au député de Vancouver Quadra de proposer un sous-amendement. A mon avis, c'était une autre erreur de sa part. Le sous-amendement a été déclaré irrecevable. Le président du Conseil privé est tellement stupide qu'il ne peut même pas rédiger un amendement recevable. En dépit du personnel considérable qu'on a engagé pour ériger l'empire du premier ministre dans l'édifice de l'Est, on ne parvient pas à trouver un homme capable de rédiger un amendement que la présidence puisse accepter. Quelle stupidité! On pourrait maintenant appeler le président du Conseil privé,

[M. MacInnis.]